

Plan d'affaires

Maison de la Francophonie de la Saskatchewan

Novembre 2025

(version du 6 novembre 2025)

www.maisondelafrancophonie.ca
Info@maisondelafrancophonie.ca

Table des matières

Description du projet.....	3
Besoins identifiés.....	5
Plan de développement des pôles d'activités.....	5
Attentes et objectifs.....	6
Impact social, économique, environnemental et culturel anticipé	7
Publics ciblés.....	9
Conception architecturale	10
Emplacement ciblé	12
Analyse de marché	17
Partenariats stratégiques.....	17
Analyse SWOT du projet dans son ensemble	22
Plan de financement / Analyse de rentabilité et retour sur investissement.....	25
Plan opérationnel	27
Structure de gouvernance et ressources humaines	28
Plan d'exploitation et de gestion	29
Plan de réalisation	31
Plan de communication et de marketing.....	33
Plan d'évaluation et indicateurs de performance	34

Description du projet

Depuis plusieurs années, la communauté fransaskoise exprime le besoin d'un lieu central, rassembleur et visible, qui reflète sa vitalité et qui répond aux besoins croissants de ses membres. Ce projet représente un levier structurant pour la préservation et le rayonnement de la culture et de l'héritage fransaskois, et pour l'épanouissement de la vitalité sociale et économique de la communauté francophone de la Saskatchewan.

La Maison de la Francophonie est avant tout un centre dynamique et rassembleur, organisé autour d'espaces patrimoniaux, culturels et communautaires. Elle sera le point de rencontre pour la communauté fransaskoise en offrant des services diversifiés, des activités inclusives et des espaces créatifs en français. Le cœur de la Maison de la Francophonie est le patrimoine culturel et historique, intégrant la préservation des archives et de la mémoire collective ainsi que la présentation de l'histoire fransaskoise. La Maison de la Francophonie contribuera à la vitalité et à l'épanouissement de la communauté fransaskoise pour les générations futures.

Depuis 2022, un vaste processus de concertations a mobilisé les organismes, les partenaires et les citoyennes et citoyens francophones. Ce travail rigoureux a permis de franchir des étapes décisives, tel que :

- La mobilisation des organisations fransaskoises d'une vision unifiée.
- La sélection d'un bâtiment et les études techniques et d'ingénierie;
- Les études de marché et le plan d'affaire du projet.

La vitalité et la pérennité de la communauté francophone en Saskatchewan sont aujourd'hui face à un tournant. Regina, en particulier, accueille une francophonie plurielle : elle rassemble à la fois des francophones de souche, des familles bilingues, des nouveaux arrivants portés par l'immigration internationale, des étudiants et des jeunes professionnels en quête d'un milieu de vie stimulant, inclusif et bilingue. Or, tous ces publics expriment des besoins croissants et diversifiés : espaces de rencontres, lieux d'apprentissage, d'accompagnement, de création, de célébration identitaire, comme de réseautage et de développement professionnel.

À l'heure actuelle, l'offre d'infrastructures communautaires francophones reste limitée, fragmentée et souvent dispersée entre plusieurs lieux parfois difficilement accessibles, anciens ou peu visibles. Les organismes culturels, éducatifs, économiques et communautaires manquent d'espaces adéquats pour coopérer, mutualiser leurs moyens et déployer des projets ambitieux à la hauteur du dynamisme de la région. Sur le plan social, ce morcellement freine l'innovation, réduit la capacité à accueillir dignement les nouveaux arrivants, et nuit à la cohérence d'une programmation culturelle, associative et intergénérationnelle riche. De plus, l'absence d'un lieu emblématique nuit à la visibilité

et à la reconnaissance de la francophonie auprès des institutions publiques, des bailleurs de fonds, des partenaires économiques mais aussi de la population anglophone ou allophone.

Le développement démographique par l'apport de l'immigration, le renouvellement de la relève jeunesse, la demande pour des services en français dans plusieurs secteurs (éducation, santé, culture, services sociaux, entrepreneuriat) et la croissance de l'intérêt envers le bilinguisme, rendent essentiel l'aménagement d'un espace central, moderne, accessible et polyvalent.

Un tel espace offrira :

- Un pôle central où les organismes pourront travailler main dans la main, organiser des colloques, expositions, forums, festivals ou séances de formation.
- Des locaux modernes pour accueillir, orienter et accompagner efficacement les nouveaux arrivants ainsi que les familles multiculturelles, avec une offre d'activités de socialisation, d'ateliers linguistiques, de soutien administratif ou d'animation parent-enfant.
- Un lieu de mémoire, d'affirmation et de transmission de l'histoire, du patrimoine et des richesses de la francophonie saskatchewanaise à la jeune génération et à toute la société.
- Des espaces flexibles pour stimuler la création artistique, le développement entrepreneurial, l'innovation sociale, et proposer une programmation accessible à tous : jeunes, aînés, familles, artistes, entrepreneurs, enseignants, bénévoles...

Sur le plan territorial et urbain, une Maison de la Francophonie d'envergure participera activement à la revitalisation du centre-ville de Regina, attirera des visiteurs et des événements d'envergure, stimulera le tourisme culturel et créera des ponts symboliques et très concrets entre la communauté francophone et l'ensemble de la population. Pour Regina, comme pour la province, ce projet sera synonyme d'ouverture, d'attractivité, de fierté collective et de rayonnement international.

Enfin, disposer d'un tel espace aura un effet d'entraînement sur le bénévolat, la participation citoyenne, le sentiment d'appartenance et l'éclosion de nouveaux projets collectifs. Il permettra de structurer durablement la francophonie face aux défis démographiques, sociaux et économiques tout en servant d'exemple inspirant pour les autres communautés linguistiques et culturelles à travers le Canada et au-delà.

En somme, la création d'une Maison de la Francophonie de grande envergure à Regina est une réponse à la fois aux besoins pressants et aux aspirations profondes des francophones et francophiles : elle est la clé de voûte d'une communauté résiliente, audacieuse et ouverte sur l'avenir.

Besoins identifiés

Les participants ont identifié en priorité la création d'espaces accessibles, durables et inclusifs. Les besoins incluent en premier lieu des voûtes pour la préservation, des salles pour l'accueil du public et la consultation de ressources, des bureaux, ainsi que des espaces multifonctionnels communautaires. Dans un second temps, les besoins incluent des salles d'exposition permanente et temporaire, une petite salle de spectacle de type « boîte noire » ainsi que des installations de restauration.

Plan de développement des pôles d'activités

À la suite des consultations menées auprès de la communauté et des différents partenaires, les besoins exprimés ont clairement démontré la nécessité d'une approche structurée et diversifiée. C'est ainsi que le projet de la Maison de la francophonie a été conçu sous forme de pôles, chacun répondant à des attentes précises et à des clientèles distinctes. Cette organisation permet de mieux refléter la réalité du terrain et d'assurer que chaque dimension du projet dispose d'une vision et d'objectifs adaptés. Les études de marché ont donc été développées en fonction de cette structure, afin d'analyser de manière approfondie et ciblée les opportunités, les lacunes et le potentiel de chaque pôle.



Attentes et objectifs

Les attentes des organisations consultées incluent l'accès à des installations de qualité, un environnement de travail optimal pour leur personnel, et un soutien financier à long terme. Les objectifs de croissance comprennent l'expansion des services et des programmes offerts à la communauté.

Objectifs ciblés et comment ce projet répondra aux besoins essentiels de la communauté:

➤ **Préservation et promotion de la langue, de l'histoire et des cultures francophones :**

En tant que minorité linguistique, les Fransaskois ont besoin d'un espace où leur langue et leurs cultures peuvent être célébrées et préservées. La Maison de la Francophonie offrira un lieu dédié où les traditions, les coutumes et les arts francophones peuvent être promus et partagés.

➤ **Renforcement de l'identité francophone et culturelle :**

Vivre en situation minoritaire peut parfois mettre en péril l'identité linguistique et culturelle. La Maison de la Francophonie fournira un endroit où les Fransaskois pourront se réunir, se reconnaître et renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone. En préservant et en mettant en valeur le patrimoine culturel et historique fransaskois, la Maison de la Francophonie renforcera l'identité culturelle de la communauté. Cela contribuera à la cohésion sociale et à la fidélisation des membres de la communauté, créant un environnement propice au développement de projets communautaires et économiques.

➤ **Offre de services et de ressources en français :**

La Maison de la Francophonie pourra répondre à des besoins pratiques tels que des services communautaires, des services culturels, un centre d'archives, des salles d'expositions, des espaces commerciaux, le tout offert en français. Cela facilitera l'accès à des services essentiels dans la langue maternelle des Fransaskois.

➤ **Favoriser les échanges et les interactions communautaires :**

En fournissant un espace de rencontre et d'interaction, la Maison de la Francophonie encouragera le réseautage, la collaboration et le partage d'idées au sein de la communauté francophone. Cela peut conduire à de nouvelles opportunités de partenariat, de développement et de croissance. Elle jouera un rôle clé en tant que centre dynamique et inclusif et contribuera à une meilleure intégration et appréciation de la culture francophone dans toute la Saskatchewan, tout en attirant des visiteurs et des francophiles de l'extérieur.

➤ **Création d'un centre culturel dynamique :**

La Maison de la Francophonie deviendra un foyer pour les arts, la musique, le théâtre, la littérature et d'autres formes d'expression culturelle francophone. Elle offrira un lieu où les artistes locaux pourront se produire, exposer leur travail et inspirer la prochaine génération d'artistes francophones.

Impact social, économique, environnemental et culturel anticipé

Investissement dans le capital social et culturel :

La Maison de la Francophonie représentera un investissement dans le capital social et culturel de la communauté fransaskoise, avec des **retombées économiques et commerciales positives** à long terme. Elle sera un moteur de développement local, tout en préservant et en célébrant l'identité unique de la communauté francophone en Saskatchewan. Que ça soit en termes de **création d'emplois** directs et indirects qui seront générés dans différents secteurs tels que par exemple pour le bâtiment et des services liés à la maintenance de l'infrastructure ; le **développement commercial** avec ses espaces créatifs et les événements culturels qui attireront des entrepreneurs et des artisans qui pourront utiliser ces plateformes pour promouvoir et vendre leurs produits et services (marchés artisanaux, expositions d'art, festivals culturels, etc.) ; ainsi qu'à travers le **tourisme culturel** en tant que centre patrimonial et culturel, attirera des visiteurs intéressés par l'histoire et la culture fransaskoises. Cela engendrera des revenus touristiques et stimulera l'économie locale en favorisant les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce de détail.

De plus, en restant dans leurs communautés, les jeunes francophones ont l'opportunité de devenir des leaders locaux. Ils contribuent à l'économie locale par leur travail, leur consommation, et leurs initiatives entrepreneuriales. En restant dans leurs communautés, ils aident à stimuler l'économie locale, créant des emplois et soutenant les entreprises locales, notamment celles qui offrent des services en français.

Mission, vision et valeur ajoutée pour la communauté francophone

Mission

La Maison de la Francophonie vise à répondre aux besoins croissants de la communauté fransaskoise en centralisant les espaces de travail des organisations communautaires, en préservant et en valorisant les archives et artefacts francophones, et en offrant des espaces culturels, artistiques et commerciaux bilingues à Regina.

Vision

Le projet se positionne comme un lieu phare pour la francophonie en Saskatchewan, voué à rassembler, célébrer et dynamiser la vie communautaire francophone. Il aspire à devenir un pôle central, innovant et inclusif, rendant accessibles à tous des services, des ressources patrimoniales et des espaces d'épanouissement culturel.

Valeur ajoutée pour la communauté

La construction de la Maison de la Francophonie à Regina représente bien plus qu'un simple projet d'infrastructure : elle incarne un véritable moteur de développement, de rayonnement et de cohésion pour l'ensemble de la communauté francophone et au-delà.

Pour la communauté francophone, la valeur ajoutée est immense : la Maison réunira sous un même toit des espaces de travail mutualisés pour les organismes, des salles pour la tenue d'activités culturelles, éducatives, sociales et artistiques, des lieux de préservation et de célébration du patrimoine, ainsi qu'une vitrine commerciale bilingue. Elle facilitera les synergies entre les institutions, accroîtra l'efficacité de l'offre de services, et deviendra le cœur vivant de l'engagement communautaire francophone à Regina. Ce centre offrira aux familles, jeunes, aînés, entrepreneurs, nouveaux arrivants et artistes un point d'ancrage moderne, accessible et porteur de nouvelles possibilités de réseautage, d'innovation et d'émancipation collective.

Au-delà de la francophonie, la Maison générera aussi des retombées positives sur la communauté anglophone et l'ensemble de la ville de Regina : ce sera un lieu d'ouverture, où la diversité culturelle, le dialogue linguistique et le rapprochement interculturel seront encouragés. Les citoyens anglophones et allophones y trouveront des occasions d'apprentissage, d'échanges et de découvertes à travers des événements bilingues, des festivals, des expositions et des services ouverts à tous. La Maison deviendra ainsi un atout pour la vitalité du centre-ville, pour le tourisme culturel et pour l'image de Regina comme ville inclusive, innovante et attractive à l'échelle provinciale et nationale.

Les avantages d'un tel projet sont nombreux : il favorise le maintien et la transmission du patrimoine francophone, dynamise l'économie locale grâce à ses espaces commerciaux, stimule l'entrepreneuriat et la créativité, renforce la rétention et l'intégration des nouveaux arrivants, et crée un environnement qui favorise le développement personnel, social et économique de tous. Enfin, la Maison de la Francophonie deviendra une source de fierté, de visibilité et d'exemplarité pour toutes les communautés linguistiques et culturelles de Regina et de la Saskatchewan, en positionnant la ville comme un carrefour de diversité, de dialogue et d'avenir pour l'ensemble de la province.

Publics ciblés

Afin de maximiser l'impact et la pertinence de la future Maison de la Francophonie à Regina, il est essentiel de cibler une grande diversité de publics dont les besoins, les origines et les expériences enrichissent la communauté francophone régionale. Les espaces et services proposés ont été pensés pour répondre aux attentes des nouveaux arrivants, des familles, des jeunes, des étudiants, des aînés, des francophiles ainsi que des acteurs communautaires. Cette approche inclusive permettra de faire de la Maison un lieu de rencontre, de partage et de cohésion, ouvert à toutes les composantes de la société et véritable moteur de vitalité pour la francophonie de Regina.

- Nouveaux arrivants et familles immigrantes : Cherchant soutien, orientation, intégration sociale, accompagnement linguistique et espaces conviviaux pour s'adapter à la vie à Regina.
- Communautés ethnoculturelles francophones : Désirant célébrer, valoriser leur culture et participer à des activités interculturelles tout en s'engageant dans la vie communautaire.
- Familles francophones ou bilingues : Ayant besoin d'activités adaptées à tous les âges, de lieux de socialisation, d'apprentissage, de jeux et de ressources pour les enfants et les parents.
- Francophiles et apprenants du français : Souhaitant des occasions de pratiquer la langue, de s'immerger dans la culture francophone et de rencontrer des locuteurs natifs ou avancés.
- Jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes : Attirés par des espaces créatifs, des ateliers, des activités ludiques, des groupes d'engagement citoyen et du mentorat.
- Étudiants et jeunes professionnels : À la recherche de lieux de réseautage, d'apprentissage, d'entrepreneuriat, de coworking et d'intégration dans le milieu professionnel local.

- Aînés issus de divers horizons : Profitant d'activités intergénérationnelles, de groupes de soutien, d'opportunités de transmission culturelle et d'inclusion sociale.
- Acteurs associatifs, organismes partenaires et bénévoles : Utilisant la Maison comme plateforme pour agir, collaborer, innover et déployer des initiatives communautaires.

Conception architecturale

Depuis le début de ce projet d'envergure, la Maison de la Francophonie à Regina s'est engagée dans une démarche profondément collaborative et inclusive, à l'écoute des besoins réels de la communauté francophone et multiculturelle. Cette approche participative s'est concrétisée à travers de nombreuses consultations menées durant la dernière année : rencontres publiques, ateliers thématiques, groupes de discussion et sondages ont permis de recueillir les attentes, les idées et les priorités exprimées par les citoyens, les organismes, les familles, les jeunes, les nouveaux arrivants et les professionnels. Les aspirations recueillies témoignaient d'un désir commun : disposer d'un lieu moderne, accessible, polyvalent et accueillant, capable de rassembler toute la vitalité de la francophonie régionale.

C'est dans cette optique que la firme d'architecture 1080 a été choisie comme partenaire principal du projet. Dès les premiers jours, 1080 s'est impliquée activement dans cette grande aventure collective, participant à toutes les étapes de réflexion, d'évaluation et de conception. Leur expertise et leur écoute attentive ont été mises au service de la communauté, traduisant les résultats des consultations en orientations concrètes, en concepts innovants et en réponses architecturales adaptées aux réalités locales. L'équipe de 1080 a su intégrer à sa démarche une réelle volonté de co-création : chaque espace, chaque zone fonctionnelle, chaque élément de l'aménagement vise à répondre aux besoins exprimés, qu'il s'agisse de l'accueil des nouveaux arrivants, du soutien aux familles, des espaces de rencontre, de la préservation du patrimoine ou du développement culturel et artistique.

La collaboration avec la firme 1080 illustre la synergie exceptionnelle entre les professionnels du design, les gestionnaires du projet et l'ensemble des parties prenantes communautaires. Elle repose sur une transparence constante, une communication fluide et un profond respect des valeurs francophones : accessibilité, inclusion, héritage, innovation et rayonnement. Cette démarche s'inscrit dans une vision durable : offrir à Regina un édifice emblématique, à la fois fonctionnel et porteur de sens, qui deviendra un véritable carrefour pour l'avenir de la francophonie en Saskatchewan.

Ainsi, la Maison de la Francophonie sera le fruit d'un dialogue étroit entre les aspirations de la communauté et le savoir-faire reconnu de la firme 1080, traduisant dans l'architecture même du bâtiment la richesse, la diversité et l'engagement collectif qui animent la francophonie régionale.



Voir ensemble des esquisses du projet en ANNEXE

Emplacement ciblé

La recherche d'un emplacement idéal pour la future Maison de la Francophonie à Regina a été menée avec le plus grand sérieux et une approche méthodique, mobilisant pendant plusieurs mois l'expertise d'un coursier immobilier spécialisé et l'engagement actif de notre équipe de projet. Dès le début, nous avons posé un objectif clair : nous assurer que l'espace choisi permette d'accueillir, de rassembler et de rayonner au sein de la communauté francophone et multiculturelle, tout en offrant les qualités pratiques et stratégiques nécessaires à la réussite du projet.

Dans cette optique, un inventaire exhaustif a été réalisé : nous avons visité et évalué chaque bâtiment existant doté d'un potentiel, analysé leurs avantages, leurs contraintes et la capacité d'adaptation de chaque site à notre vision. Cette démarche a été complétée par une investigation tout aussi rigoureuse du marché des terrains à Regina, pour évaluer la faisabilité, tant sur le plan budgétaire que logistique, d'une nouvelle construction. Or, il est immédiatement apparu que la rareté et le prix élevé des terrains dans des zones centrales ou attractives représentaient un obstacle majeur à l'option d'une construction neuve. Cette réalité, conjuguée à la flambée des coûts de construction, rend la solution d'achat et de réaménagement d'un bâtiment existant bien plus avantageuse et réaliste du point de vue financier.

C'est dans ce contexte que le bâtiment situé au 1919, rue Rose, à Regina, est apparu comme le choix le plus pertinent. Après une analyse poussée des caractéristiques de l'immeuble et de ses possibilités d'adaptation, il a été possible de constater que cette adresse répondrait non seulement aux besoins présents, mais offrirait aussi la flexibilité voulue pour accompagner la croissance et l'évolution de la Maison au fil des années. Le bâtiment bénéficie d'une localisation stratégique, centrale et facilement accessible, apportant visibilité et aisance de déplacement à tous nos usagers : habitants du quartier, membres de la communauté élargie, nouveaux arrivants, partenaires institutionnels et grand public.

Bien entendu, il a été reconnu qu'un certain nombre de rénovations seraient nécessaires pour moderniser et adapter les infrastructures : accessibilité universelle, sécurité, efficacité énergétique, accueil, modularité des espaces. Un léger agrandissement a également été identifié dans les scénarios optimaux, notamment pour offrir davantage d'espaces communautaires, de salles polyvalentes et d'aires de services adaptés aux divers publics.

Cependant, il est tout à fait envisageable de réaliser ces travaux en plusieurs phases, selon l'enveloppe budgétaire évolutive : il s'agit là d'une stratégie éprouvée qui permet d'assurer un démarrage rapide, tout en se dotant de la flexibilité pour répondre à de futurs besoins et saisir de nouvelles opportunités de développement.

En somme, par son potentiel d'adaptation, sa localisation et le rapport coût-opportunité qu'il présente, le 1919 Rose répond à la logique du projet : il offre une alternative nettement plus rentable qu'une construction neuve, tout en permettant à la Maison de la Francophonie de se doter d'un point d'ancrage solide, évolutif et parfaitement intégré au cœur de la vie urbaine et communautaire de Regina.

Études réalisées sur le bâtiment

Afin d'évaluer la capacité du bâtiment actuel à répondre aux besoins de la Maison de la Francophonie, nous avons mandaté plusieurs experts issus de différents domaines. Leur mandat consistait à analyser l'état des lieux, à identifier les travaux nécessaires et à proposer des solutions permettant de mettre les installations aux normes tout en les adaptant adéquatement à l'usage projeté. Dans une volonté de responsabilité environnementale, un spécialiste en efficacité énergétique a également été consulté afin de recommander des options durables et innovantes. Chacun de ces experts a produit un rapport détaillé présentant ses constats et ses recommandations, et l'ensemble de ces études est annexé au présent document, accompagné d'un budget consolidé des travaux proposés.

La propriété située au 1919, rue Rose à Regina est un bâtiment commercial de trois étages avec un sous-sol partiel, construit à l'origine à la fin des années 1920 ou au début des années 1930, puis agrandi à différentes périodes. L'immeuble est actuellement assujéti à un règlement municipal de conservation du patrimoine, et a fait l'objet d'une évaluation complète portant sur :

- la solidité structurale,
- l'intégrité de l'enveloppe du bâtiment,
- la performance des systèmes mécaniques et électriques,
- les services de site,
- ainsi que les opportunités d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone.

Le rapport joint a été préparé dans le but de soutenir la planification des rénovations et des agrandissements envisagés pour la Maison de la Francophonie de la Saskatchewan.

Les consultants ayant contribué à la préparation du rapport sont :

- Architecte : 1080 Architecture, Planning + Interiors
- Ingénieur en structure : JCK Engineering
- Ingénieur en mécanique : MacPherson Engineering
- Ingénieur en électricité : Wick Consulting
- Spécialiste en durabilité : Prairie Renewables
- Modélisation énergétique : Croisier Kilgour

Plan de développement durable

Durabilité et efficacité énergétique du bâtiment

Vision et approche durable

La Maison de la francophonie s'inscrit dans une démarche exemplaire de développement durable, en cohérence avec les priorités environnementales fédérales et provinciales. L'objectif est de faire de cet espace un bâtiment phare, à la fois écoénergétique, innovant et inspirant pour la communauté francophone.

Dans cette optique, une évaluation énergétique complète du bâtiment a été réalisée par un expert en efficacité énergétique, afin d'identifier les principales pistes d'optimisation et de proposer des stratégies concrètes d'amélioration pour optimiser la performance énergétique. Les recommandations détaillées de cette évaluation figurent en annexe du présent document.

Recommandations énergétiques

Lors de sa première visite du site, l'expert a relevé plusieurs occasions faciles à saisir pour réduire la consommation énergétique, de même que des mises à niveau importantes qui permettraient de renforcer la durabilité du bâtiment.

Il a notamment recommandé d'explorer les incitatifs financiers offerts par le Programme d'optimisation énergétique commerciale de SaskPower, particulièrement dans le cadre du volet d'incitatif personnalisé. Ce programme, qui peut être combiné à d'autres sources de financement, permet de soutenir la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique.

Pour y participer, il faut obtenir une préapprobation et confirmer le montant de l'incitatif avant la fin de 2026, puis compléter les travaux avant la fin de 2027. Ces échéanciers pourraient s'harmoniser avec ceux du Programme des bâtiments communautaires verts et inclusifs (GICB).

Selon la conception initiale du bâtiment, plusieurs principes de construction écologique ont déjà été intégrés afin de répondre à la norme ZCB–Design (Zero Carbon Building – Design), notamment :

- une enveloppe de bâtiment à haute performance ;
- des fenêtres à triple vitrage (R6/7) ;
- un système géothermique ;
- un système de récupération de chaleur ;
- des panneaux solaires intégrés au bâtiment ;
- et la préservation d'importants espaces verts.

L'expert a également indiqué que le 1919, rue Rose pourrait être un site candidat pour l'installation de panneaux solaires intégrés au bâtiment (BIPV) sur la façade sud, ainsi que pour des panneaux solaires en toiture, à l'image du modèle développé par le MIFO. Une analyse des ombrages environnants serait toutefois nécessaire pour en confirmer la faisabilité.

Enfin, il a proposé d'évaluer la possibilité d'améliorer la performance énergétique des fenêtres au-delà du triple vitrage, selon la rentabilité de vitrages plus isolants (R10, R14 ou R17), afin de maximiser les économies d'énergie. Ces scénarios feront l'objet d'une analyse approfondie avec l'équipe de modélisation énergétique.

Programmes et incitatifs financiers

Notre expert a également recensé plusieurs programmes de financement et mesures incitatives pertinents pour soutenir la réalisation du projet :

Programme des bâtiments communautaires verts et inclusifs (GICB)

Ce programme fédéral offre jusqu'à 3 millions de dollars en financement pour des travaux de modernisation énergétique de bâtiments existants. Il couvre également les évaluations énergétiques et la rédaction des demandes de subvention, si le projet est retenu.

Le programme est actuellement fermé, mais une nouvelle période d'appel de projets est anticipée pour l'été 2026, comme cela a été le cas les années précédentes. L'expert demeure en veille active afin de pouvoir déposer la demande de la Maison de la francophonie dès la réouverture.

Programme GICB – Gouvernement du Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) – MLI Select

Ce programme vise à encourager la construction et la rénovation de logements multifamiliaux à haute performance énergétique, en offrant des conditions de financement avantageuses.

Crédits d'impôt fédéraux pour technologies propres

Selon la structure juridique du projet, la Maison de la francophonie pourrait être admissible à des crédits d'impôt pour technologies propres, notamment :

- le crédit d'impôt de 30 % pour les investissements en technologies propres (solaire, géothermie, etc.) ;
- et l'Incitatif à l'investissement accéléré, qui permet une amortisation plus rapide de certains équipements écoénergétiques.

👉 [Crédit d'impôt pour technologies propres – Gouvernement du Canada](#)

Prochaines étapes

Les prochaines étapes consisteront à :

- confirmer la stratégie de financement en combinant les programmes disponibles;
- préparer la demande de préapprobation au programme de SaskPower ;
- et intégrer les recommandations techniques dans la planification architecturale et budgétaire du projet.

Cette approche permettra à la Maison de la francophonie de maximiser les retombées environnementales et économiques du projet, tout en positionnant le bâtiment comme un exemple de durabilité et d'innovation au cœur de la communauté francophone de la Saskatchewan.

VOIR EN ANNEXE – rapport des études du bâtiment 1919 Rose

Analyse de marché

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan d'affaires, des analyses de marché distincts ont été réalisées pour chacun des pôles identifiés dans le projet de la Maison de la francophonie. Cette approche permet de tenir compte des clientèles et des réalités spécifiques propres à chaque volet, rendant ainsi l'information plus pertinente et ciblée.

Chaque analyse, présentée en annexe au présent document, comprend une mise en contexte, le portrait des besoins particuliers de la communauté, l'examen des besoins, les objectifs, l'état des lieux, les clientèles cibles, une comparaison avec l'offre déjà présente sur le marché, les forces et faiblesses, opportunités et menaces, les facteurs de réussite et de risque, ainsi que les recommandations opérationnelles. Elles mettent également en lumière les lacunes existantes, tout en s'appuyant sur des exemples de projets similaires dont les pratiques servent de sources d'inspiration. C'est donc un ensemble riche et détaillé d'informations qui a guidé la réflexion stratégique entourant le développement du projet.

VOIR EN ANNEXE - Étude pour chaque pôle

Partenariats stratégiques

Appuis du gouvernement et des partenaires

Toutes les démarches nécessaires ont été entreprises afin de solliciter l'appui du gouvernement, reconnu comme notre principal partenaire pour la réalisation de la Maison de la Francophonie à Regina. À ce jour, l'ensemble de la communauté francophone s'est mobilisé autour du projet, témoignant d'une forte volonté d'y contribuer activement et durablement.

L'appui indéfectible de nos partenaires communautaires confirme la pertinence et l'ancrage de l'initiative dans la région. Des lettres d'appui officielles, démontrant cette solidarité et ce soutien, sont annexées à la présente demande afin d'attester l'engagement de tous les acteurs impliqués dans la réussite du projet.

Contribution à la vitalité du CLOSM

- L'appui gouvernemental est fondamental pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), en cohérence avec les priorités fédérales établies par le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 (protection, promotion, collaboration).
- La Maison de la Francophonie renforcera l'accès aux services, favorisant le développement économique, culturel et social de la francophonie en Saskatchewan, en ligne avec les obligations et les stratégies pancanadiennes visant l'égalité de statut du français.

Effet levier de l'investissement public

- L'investissement public agit comme effet levier pour attirer d'autres sources de financement (provincial, fonds communautaires, commandites privées), tout en offrant une visibilité importante aux gouvernements impliqués.
- Le soutien gouvernemental permet de répondre aux exigences matérielles et infrastructurelles nécessaires pour offrir des services pertinents à la communauté, comme illustré dans le financement des espaces culturels partout au pays.

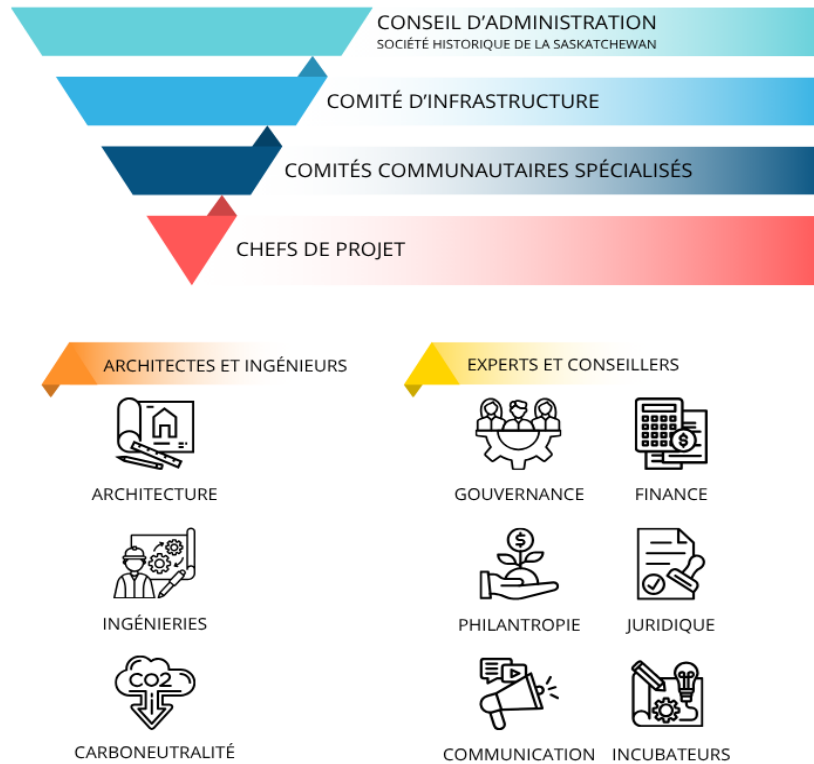
Impact économique et développement régional

- La Maison stimulera l'économie locale par la création d'emplois, l'achat local et l'attraction touristique, en cohérence avec les mandats de divers ministères axés sur la diversification et la croissance des économies régionales.
- Le projet contribuera à l'essor des entreprises et artistes francophones, multipliant les occasions de professionnalisation et de rayonnement, comme démonstration dans les ententes récentes en Saskatchewan.

Contribution aux engagements gouvernementaux

- Le projet s'inscrit dans les accords intergouvernementaux Saskatchewan-Québec qui visent à valoriser la francophonie, les partenariats culturels et à générer des retombées concrètes pour les communautés minoritaires.
- Il répond aux objectifs gouvernementaux de promotion de la diversité, d'inclusion et de développement durable, valeurs clés pour l'ensemble des ministères fédéraux et provinciaux concernés par la vitalité du CLOSM.

ORGANIGRAMME DU PROJET



Gouverné par

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société historique de la Saskatchewan

Présidente, *Isabelle Campeau*
Secrétaire, *Michel Vézina*
Trésorière, *Sarah Hoag*
Conseillère, *Anne Marchildon-Wong*
Conseiller, *Dustin McNichols*

COMITÉ D'INFRASTRUCTURE

Société historique de la Saskatchewan, *Isabelle Campeau*
Société historique de la Saskatchewan, *Michel Vézina*
Assemblée communautaire fransaskoise, *Denis Simard*
Assemblée communautaire fransaskoise, *Ronald Labrecque*
Chef de projet, *Alexandre Chartier*
Chef de projet, *Karine Silva*

Imaginée par
les Comités communautaires spécialisés (CCS)

CCS1 ESPACES D'ARCHIVES

Archiviste émérite, *Florence Ott*
Archiviste émérite, *Gilles Lesage*
Bibliothèques et Archives Canada, *Julie Roy*
Société historique de la Saskatchewan, *Alexandre Chartier, Patricia Choppinet*

CCS2 ESPACES D'EXPOSITIONS, DE PRÉSENTATION ET STUDIOS

Conseil culturel fransaskois, *Anne Brochu-Lambert, Dany Rousseau*
Label Homestead, *Étienne Fletcher, Mario Lepage*
Société historique de la Saskatchewan, *Alexandre Chartier*

CCS3 ESPACES POUR LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET ARTISTIQUES

Assemblée communautaire fransaskoise, *Ronald Labrecque*
Association communautaire fransaskoise de Regina, *Joshua Vogt, Claire Bélanger-Parker, Lisette Marchildon*
Association des parents fransaskois, *Appolinaire Fotso*
Communauté des africains francophones de la Saskatchewan, *Melkior Niyonkuru*
Conseil culturel fransaskois, *Dany Rousseau*
Service d'accueil et d'inclusion francophone en Saskatchewan, *Danielle Allard*

CCS4 ESPACES POUR LES ACTIVITÉS JEUNESSES

Association des parents fransaskois, *Appolinaire Fotso*
Association jeunesse fransaskoise, *Julien Gaudet*
Conseil culturel fransaskois, *Dany Rousseau*

CCS6 ESPACES INCUBATEURS D'ENTREPRISE ET DE CO-WORKING

Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan, *Kouamé NGouandi*

CCS7 ESPACES D'ACCUEIL EN IMMIGRATION

Assemblée communautaire fransaskoise, *Ronald Labrecque*
Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan, *Kouamé NGouandi*
Communauté des africains francophones de la Saskatchewan, *Melkior Niyonkuru*
Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan, *Ferdinand Bararuzunza*
Service d'accueil et d'inclusion francophone en Saskatchewan, *Danielle Allard*

CCS8 ESPACES DE GARDERIE ET DE PETITE-ENFANCE

Assemblée communautaire fransaskoise, *Ronald Labrecque*
Association des parents fransaskois, *Appolinaire Fotso*
Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan, *Kouamé NGouandi*
Coopérative fransaskoise des centres éducatifs à la petite enfance, *Loubna Dabet*

mise en oeuvre par

CHEFS DE PROJET

*Alexandre Chartier
Karine Silva*

ARCHITECTES ET INGÉNIEURS

Architecte principale, 1080 Architecture, *LeeAnn Croft*
Technologue principal, 1080 Architecture, *Ward Peters*
Architecte RHFAC, 1080 Architecture, *Seanna Thomas*
Responsable de la programmation fonctionnelle, 1080 Architecture, *MaKenzie Jasper*
Architecte stagiaire, 1080 Architecture, *Philippa Keri Ndukwe*
Évaluation de coûts bâtiment, Postma QS Cost Consultant, *Ben Postman*
Ingénierie structurelle, JCK, *Brad Taylor*
Ingénierie mécanique, MacPherson, *Brent Butterfield*
Ingénierie électrique, Wick, *Trevor Chadwick*
Ingénieur civil, WCE Engineering, *Dustin Weiss*
Ingénierie en décarbonations, Sask Renewable Energy Solutions, *Dimitri Kourles*
Ingénierie performance des bâtiments, Crosier Kilgour, *Kelly Winder*

EXPERTS ET CONSEILLERS

Gouvernance, Maurice Chiasson Consultants, *Maurice Chiasson*
Philanthropie, Lestage Service Conseil, *Claude Lestage*
Finance, Bergeron & Co, *Mathieu Lepage*
Juridique, Scott Phelps & Mason Law, *Jean-Pierre Séguin*
Graphisme, The yellow studio - Le studio jaune, *Nathalie Franck*
Web, Route 413 Media Marketing, *Aaron Hepkins*
Makerspace/Fab Lab, Digihub, *Véronique Touzin*

VOIR EN ANNEXE – Lettres des partenaires

Analyse SWOT du projet dans son ensemble

Cette analyse SWOT met en lumière les atouts majeurs du projet, tout en identifiant les défis à anticiper pour assurer la réussite et la pérennité de la future Maison de la francophonie à Regina.

Forces

- Diversité et inclusivité : Le projet accorde une attention particulière à l'inclusion de toutes les composantes de la francophonie canadienne, notamment les communautés de l'Ouest et autochtones, ce qui renforce la légitimité et l'attractivité de la Maison.
- Flexibilité des espaces : Les espaces modulables, polyvalents et adaptés à différents usages (expositions, coworking, jeunesse, petite enfance, immigration) permettent de répondre à une grande variété de besoins communautaires.
- Soutien à la création et à l'émergence : Incubateurs, résidences artistiques, soutien aux jeunes entrepreneurs et artistes émergents favorisent l'innovation et le renouvellement du tissu culturel local.
- Partenariats solides : Collaboration prévue avec des institutions locales, nationales et internationales (écoles, musées, galeries, organismes de services, etc.), ce qui favorise le rayonnement et l'accès à des ressources complémentaires.
- Accessibilité : Priorité donnée à l'accessibilité physique, financière et culturelle (espaces au rez-de-chaussée, ascenseur, tarification adaptée, signalétique multilingue).
- Programmation riche et variée : Expositions hybrides, activités jeunesse, ateliers numériques, espaces de coworking, garderie, etc., pour toucher tous les publics.
- Centralité et ancrage territorial : Volonté d'enraciner la Maison dans le territoire, en reflétant l'identité locale et en favorisant la participation de toutes les générations.

Faiblesses

- Défis financiers : Coûts de rénovation / construction, d'entretien et d'animation des espaces, incertitude sur la pérennité du financement et nécessité de diversifier les sources de revenus.
- Ressources humaines limitées : Besoin de personnel qualifié pour la gestion, l'animation et l'accompagnement, notamment dans les secteurs spécialisés (petite enfance, numérique, mentorat, accueil des nouveaux arrivants).
- Complexité de la gouvernance : Multiplicité des comités, partenaires et usagers peut compliquer la prise de décision et la gestion au quotidien.
- Risque de fragmentation : Multiplicité des espaces et des usages peut diluer l'identité globale du projet si la coordination n'est pas optimale.
- Accessibilité logistique : Défis liés à l'emplacement (transports, stationnement, proximité des usagers), surtout pour les nouveaux arrivants et les jeunes sans véhicule.
- Communication et visibilité : Risque de manque de visibilité ou d'information centralisée sur l'offre, ce qui peut limiter la fréquentation, surtout chez les jeunes et nouveaux arrivants.

Opportunités

- Croissance démographique francophone : Arrivée de nouveaux membres, immigration, jeunesse en demande d'espaces adaptés, ce qui crée un bassin d'usagers en expansion.
- Financements publics et privés : Possibilité de solliciter des fonds fédéraux, provinciaux, municipaux, ainsi que des partenariats avec le secteur privé et des fondations.
- Modèles inspirants ailleurs au Canada : Exemples de Maisons de la francophonie à Calgary, Vancouver, Moncton, qui montrent la viabilité et l'impact de telles initiatives sur la vitalité communautaire.
- Développement de services innovants : Intégration du numérique (visites virtuelles, fab labs, media labs), offre de coworking, incubateurs d'entreprises, services de mentorat et d'accompagnement à valeur ajoutée.
- Rayonnement régional et national : Accueil d'expositions itinérantes, organisation d'événements majeurs, échanges interprovinciaux, ce qui positionne la Maison comme un pôle d'excellence.
- Renforcement du sentiment d'appartenance : Espace central pour la communauté, favorisant la cohésion, l'engagement citoyen et l'intergénérationnel.
- Adaptation post-pandémie : Répondre à la demande croissante d'espaces de socialisation, de travail partagé et d'activités culturelles en présentiel.

Menaces

- Concurrence d'autres espaces : Présence d'offres concurrentes (centres communautaires anglophones, espaces privés, écoles) qui pourraient attirer certains publics.
- Instabilité du financement : Risque de dépendance à des subventions publiques ou à des bailleurs externes, avec une incertitude sur la continuité des fonds.
- Érosion de la fréquentation : Si la programmation ou l'accueil ne répond pas aux attentes, il y a un risque de désaffection, surtout chez les jeunes et les nouveaux arrivants.
- Barrières linguistiques et culturelles : Difficulté à mobiliser les nouveaux arrivants ou les familles issues de la diversité si l'offre n'est pas suffisamment inclusive ou adaptée.
- Défis logistiques et réglementaires : Contraintes liées à la conformité des infrastructures (sécurité, accessibilité, normes de garderie), qui peuvent retarder ou compliquer la mise en œuvre.
- Fatigue organisationnelle : Multiplication des projets et des partenaires peut entraîner une surcharge pour les bénévoles et les gestionnaires, nuisant à la qualité des services.
- Risque de fragmentation communautaire : Si certains groupes se sentent moins représentés ou inclus, cela peut générer des tensions ou un sentiment d'exclusion.

Plan de financement / Analyse de rentabilité et retour sur investissement

À ce stade du projet, il est prématuré de rendre publique certaines informations puisque l'acquisition du bâtiment n'est pas encore confirmée. Nous menons actuellement un travail rigoureux en collaboration avec une firme comptable et poursuivons des démarches auprès d'institutions financières.

Points saillants du plan stratégique et financier

- Élaboration du plan financier en cours par l'équipe comptable
- Budget prévisionnel : comprend une estimation des coûts de construction, d'aménagement intérieur, d'équipement et des frais de fonctionnement
- Les coûts de rénovation requis pour le maintien de la bâtisse et des terrains seront détaillés séparément
- Évaluation des coûts par secteur (pôle ou zone) pour prioriser les investissements
- Prévisions de revenus à partir des droits d'utilisation, de la localisation des espaces et des subventions
- Analyse de deux scénarios distincts selon le contexte du marché et celui du MAFRA
- Identification et analyse des sources de financement : subventions gouvernementales, partenariats privés, campagnes de financement communautaire, prêts
- Développement de partenariats stratégiques pour maximiser l'impact
- Plans de trésorerie et prévision de cash-flow sur plusieurs années pour garantir la viabilité à long terme
- Stratégies de levée de fonds et plan de commandite
- Modélisation de scénarios financiers (optimiste, réaliste, pessimiste) et analyse de rentabilité

L'ensemble de ces éléments sera présenté dans le respect des exigences de confidentialité, et la communication publique suivra seulement lorsqu'une étape décisive comme l'acquisition définitive de l'immeuble aura été franchie.

Volet philanthropique et mobilisation des ressources

Dans la continuité de sa démarche de développement global, la Maison de la Francophonie de la Saskatchewan souhaite ancrer son projet dans une vision durable, inclusive et soutenue par la communauté. Afin de structurer son approche en matière de financement communautaire et de dons, un volet philanthropique a été intégré au plan d'affaires, avec l'appui d'une firme spécialisée mandatée pour accompagner la réflexion stratégique et la mise en place d'une structure adaptée.

Afin d'assurer la pérennité du projet et de favoriser une implication durable de la communauté, la Maison de la francophonie de la Saskatchewan a retenu les services d'une firme d'experts-conseils spécialisée en philanthropie et en mobilisation communautaire.

Le mandat leur a été confié afin définir les bases d'une stratégie philanthropique structurante pour la Maison de la francophonie et, plus largement, pour l'ensemble de la communauté fransaskoise.

Ce travail visait à :

- Renforcer la culture philanthropique au sein de la communauté;
- Identifier les leviers et les partenaires potentiels pour le financement à long terme;
- Proposer une structure de gouvernance philanthropique adaptée à la réalité fransaskoise;
- Outiller la Maison de la francophonie pour amorcer une stratégie de développement philanthropique viable et inclusive.

Démarche et méthodologie

La démarche reposait sur un atelier stratégique structuré en trois rencontres préparatoires avec les principales parties prenantes :

1. Vision et attentes communautaires : Analyse des forces, des limites et des opportunités en matière de mobilisation et de dons.
2. Cartographie des partenaires et identification des leviers : Identification des acteurs clés, des sources potentielles de financement et des réseaux d'influence pertinents.
3. Proposition de structure philanthropique et schéma de gouvernance : Élaboration d'un modèle de gouvernance et de collaboration aligné sur les valeurs et les besoins de la communauté.

À la suite de ces travaux, la firme produira un rapport final comprenant :

- une synthèse des constats issus des consultations ;
- une définition claire du rôle de la philanthropie au sein de la communauté fransaskoise ;
- des recommandations sur les structures philanthropiques les plus appropriées pour soutenir la Maison de la francophonie ;
- une feuille de route d'amorçage, incluant des recommandations pratiques et opérationnelles pour le déploiement de la stratégie.

Cette collaboration permettra à la Maison de la francophonie de se doter d'une vision à long terme du financement communautaire, fondée sur la solidarité, la participation citoyenne et la durabilité financière du projet.

Plan opérationnel

Calendrier du projet

Avec l'appui de la firme d'architecture, un calendrier détaillé sera élaboré pour présenter la chronologie rigoureuse de toutes les étapes clés du projet, de la conception initiale jusqu'à l'ouverture officielle du bâtiment. Ce calendrier intégrera les phases de conception, de validation des plans, de préparation du chantier, de construction, de réception, puis d'occupation, en tenant compte des dépendances critiques et des contraintes de saisonnalité propres au secteur de la construction. L'objectif est d'assurer une gestion proactive des délais, en soutenant la coordination entre intervenants et en respectant les échéances de livraison.

Gestion des ressources humaines (main-d'œuvre)

Un plan spécifique sera élaboré pour le recrutement et la gestion du personnel requis, tant pendant la phase de construction qu'après l'ouverture du bâtiment. Ce plan comprendra l'identification des besoins en main-d'œuvre spécialisée, la planification du recrutement, la formation et la supervision des équipes pour garantir des conditions de travail sécuritaires et l'exécution efficace des travaux. Après la livraison du bâtiment, il comprendra également la gestion des ressources humaines nécessaires à l'exploitation et au succès de la Maison de la Francophonie.

Logistique et approvisionnement

Des stratégies de logistique et d'approvisionnement seront mises en place afin d'optimiser l'achat des matériaux, la gestion des sous-traitants et l'acheminement des fournitures indispensables à chaque phase du projet. L'objectif sera de minimiser les retards liés aux pénuries ou ruptures de stock, d'assurer la conformité des approvisionnements aux normes du projet, et de garantir une bonne coordination entre tous les fournisseurs et sous-traitants impliqués. Cette approche favorisera la continuité et la performance du chantier sur toute sa durée.

Structure de gouvernance et ressources humaines

Un expert en gouvernance a également été mandaté afin d'identifier la formule organisationnelle la mieux adaptée aux besoins et aux réalités de la communauté francophone. Dans le cadre de ce mandat, des consultations ont été menées. Une première séance réunissant des représentants d'organismes communautaires fransaskois s'est tenue le 17 septembre à Regina. Une deuxième séance réunissant des représentants des organismes provinciaux s'est tenue le 18 septembre également à Regina, dans le cadre du Forum associatif et institutionnel de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF).

Les partenaires ont de nouveau été réunis en octobre 2025 pour refaire le point sur toutes les informations recueillies et en venir un consensus pour définir la structure de gouvernance la plus appropriée pour la Maison de la Francophonie.

Dans le but d'alimenter la réflexion et les échanges, une recherche documentaire et une série d'entrevues de dirigeants de maisons de la francophonie et de centres francophones en milieu francophone minoritaire au pays ont été réalisées au préalable. Des acteurs clés en Saskatchewan ont également été interrogés.

L'expert mandaté travaille actuellement à l'élaboration des statuts et règlements de la future société immobilière responsable de la Maison de la Francophonie. Ce travail est en cours et posera les bases d'une gouvernance solide et transparente pour l'entité qui administrera et exploitera le bâtiment.

Les prochaines étapes cruciales consisteront à :

- Créer spécifiquement la nouvelle entité juridique : processus de fondation et de structuration de la société.
- Définir les rôles exacts des partenaires, des comités de pilotage et des autres parties afin d'assurer une implication harmonieuse et efficace à chaque étape.
- Établir le processus décisionnel, les mécanismes de gestion des risques et les modalités de suivi du projet.
- Structurer l'organisation globale à l'aide d'un organigramme clair, élaboré par Maurice et Alexandre, pour refléter la répartition des rôles clés dans la gestion du projet.
- Mettre en place des politiques de gouvernance robustes, définissant les règles et procédures pour assurer une gestion transparente et responsable de la société immobilière.
-

VOIR EN ANNEXE- Rapport de l'expert

Plan d'exploitation et de gestion

Mise en contexte institutionnelle

Suite aux consultations menées auprès des partenaires associatifs et communautaires fransaskois, le modèle de gouvernance retenu pour la Maison de la Francophonie de Regina se veut structurant et inclusif. Il prévoit la mise en place de deux structures de gouvernance : la société immobilière fansaskoise, ainsi que l'association de la maison de la francophonie. Nous y trouverons une direction générale responsable de la gestion globale du projet et des opérations, appuyée par une coordination de la maintenance des immeubles. Cette société immobilière sera créée afin d'assurer la gestion administrative et opérationnelle de l'édifice.

D'autre part, nous y trouverons une coordination dédiée à la programmation socioculturelle et communautaire, placée sous l'égide du comité de l'association porteuse du projet de la Maison de la Francophonie.

Partenariats et gestion d'entretien

Il a été recommandé par le comité consultatif d'embaucher une entreprise de conciergerie externe pour prendre en charge l'entretien et le nettoyage des espaces communs, des lieux partagés, ainsi que des aires publiques fréquentées par les visiteurs et la communauté. Toutefois, afin d'assurer une gestion collaborative de l'environnement et de renforcer le sentiment d'appartenance à la Maison, chaque organisation partenaire sera également invitée à participer au maintien de la propreté des espaces qu'elle occupe ou utilise, selon un cadre convenu collectivement.

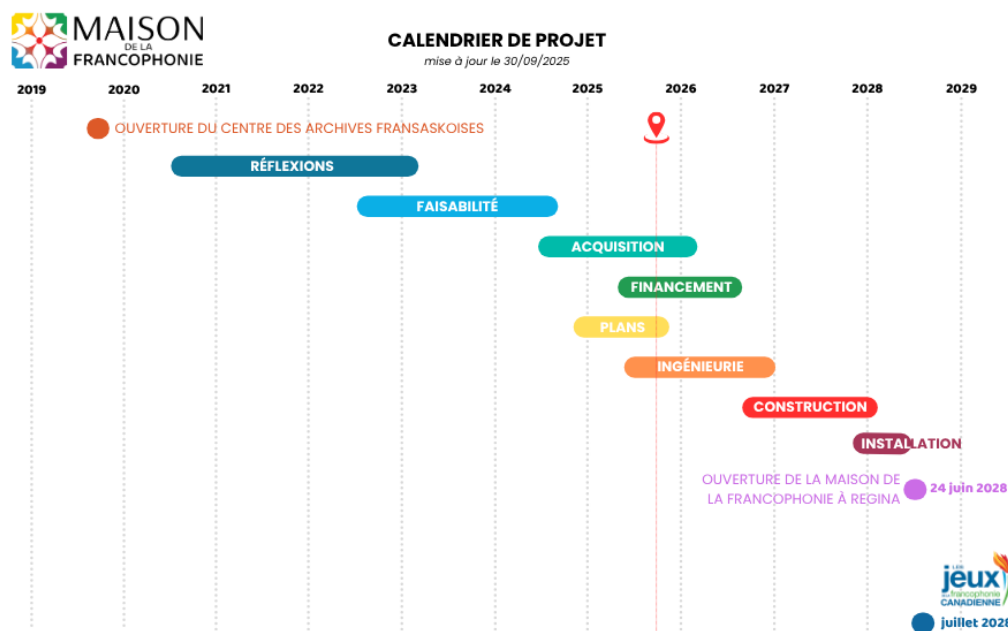
Plan d'exploitation évolutif

Le plan d'exploitation de l'édifice et des services de la Maison de la Francophonie sera élaboré en plusieurs phases. Une première ébauche encadre l'ouverture et la phase d'implantation, mais le modèle opérationnel sera précisé et ajusté lors de la deuxième phase d'avancement, à la lumière des retours d'expérience et des besoins actuels des partenaires et des usagers. Le plan inclura un plan de gestion des opérations, une fois le bâtiment construit, c'est-à-dire gestion des espaces, du personnel, des services de sécurité, et de maintenance, en plus d'un modèle économique, pour assurer la viabilité, selon les espaces qui seront créés, tels que la location des salles, les événements, billetterie, et adhésions.

Une stratégie de fidélisation, des utilisateurs et des partenaires sera également proposée.

Plan de réalisation

Veillez trouver ci-joint le schéma illustrant, sous forme de ligne du temps, les principales étapes et échéances prévues pour la construction de la future Maison de la francophonie. Bien que la planification soit prête à démarrer dès 2026, la mise en œuvre dépendra des confirmations de financement et du soutien de nos partenaires, conditions essentielles pour garantir l'ouverture de la Maison en 2028.



Une fois la confirmation du nombre de pieds carrés et la répartition de l'espace pour chaque pôle et chaque bureau administratif, il deviendra possible d'articuler les étapes clés et le calendrier de mise en œuvre du projet, tout en conduisant une évaluation des risques avancée et un plan de contingence structuré.

Étapes clés et calendrier de mise en œuvre

L'étape de définition précise des superficies attribuées permet de planifier de façon réaliste les différentes phases de la construction (préparation du site, gros œuvre, aménagement intérieur, mise en service). Un calendrier détaillé est élaboré, en identifiant les délais associés à chaque phase et en intégrant les dépendances critiques, telles que la livraison des matériaux, l'obtention des permis et la coordination entre les différents corps de métier. Un tel calendrier doit rester flexible, être mis à jour régulièrement et prévoir des marges de sécurité pour les tâches à haut risque ou sujettes à retards.

Évaluation des risques et plan de contingence

À partir de cette programmation fine, l'évaluation des risques peut être approfondie et intégrée au plan global du projet. On procède à l'identification de tous les risques potentiels : retards de chantier, dépassements budgétaires, problèmes liés aux permis, non-conformité technique ou réglementaire, risques de sécurité et accidents, absence ou indisponibilité de ressources-clés, etc.

Les risques sont hiérarchisés en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact sur le projet. Des plans de contingence sont alors élaborés pour chaque critique de risque, comprenant des scénarios alternatifs (par exemple, recours à des fournisseurs de secours, rééchelonnement des travaux, mobilisation accélérée d'équipes supplémentaires, négociation avec les autorités réglementaires, adaptation du budget). Ces mesures visent à garantir la gestion proactive des imprévus, à protéger le calendrier de réalisation et à anticiper les surcoûts éventuels.

La gestion des risques et le plan de contingence doivent s'inscrire dans un processus de suivi continu et d'adaptation tout au long du projet. Ils incluent la constitution d'un registre des risques, révisé à chaque avancée ou décision majeure, et la communication transparente avec les partenaires et intervenants du projet.

Plan de communication et de marketing

Lorsque le projet sera confirmé, il sera possible d'élaborer un plan de communication et de marketing détaillé, même si certains aspects sont déjà couverts par les études antérieures. À ce stade, il s'agira de définir précisément les moyens à utiliser pour informer, mobiliser et promouvoir la Maison de la Francophonie auprès des différentes clientèles cibles et partenaires potentiels.

Stratégie de communication pour informateur et mobilisateur

Une stratégie de communication adaptée permettra d'informer et de mobiliser efficacement la communauté francophone et francophile. Cette démarche inclura la création et la gestion de contenus sur le site web du projet, l'animation de réseaux sociaux, ainsi que l'organisation d'événements de sensibilisation, d'information et de consultation communautaire. L'objectif est de positionner la Maison de la Francophonie comme un projet rassembleur au cœur de la communauté, tout en assurant une communication bidirectionnelle et transparente.

Plan de promotion pour utilisateurs et partenaires

Le plan de promotion visera à attirer des utilisateurs et des partenaires, en mettant de l'avant les avantages offerts par la Maison de la Francophonie : espaces multifonctionnels, opportunités de collaboration et programmation diversifiée. Il s'appuiera sur des campagnes ciblées, des partenariats avec des organismes culturels et éducatifs, ainsi que des actions de relations publiques pour maximiser la visibilité du projet, susciter l'adhésion et stimuler la fréquentation.

Activités de sensibilisation auprès des francophones et francophiles

Une liste d'activités potentielles de sensibilisation sera intégrée au plan, comprenant des ateliers, des rencontres, des sondages, des portes ouvertes et des événements culturels ou éducatifs. Ces activités serviront à renforcer le sentiment d'appartenance à la Maison de la Francophonie, à valoriser la diversité et à encourager la participation active des francophones et francophiles de la région.

Chaque volet sera détaillé et ajusté en fonction des ressources disponibles, du calendrier du projet et des priorités exprimées par la communauté et les partenaires lors des consultations précédentes.

Plan d'évaluation et indicateurs de performance

Importance des objectifs et indicateurs de performance

Il sera capital, pour la communauté et les parties prenantes, de bien définir les objectifs du projet et les indicateurs de performance correspondants. Ces indicateurs permettent de mesurer l'efficacité et l'impact du projet, que ce soit au niveau du respect du calendrier, de la gestion budgétaire, de la qualité des travaux, ou de la satisfaction des utilisateurs. Le choix des KPI (Key Performance Indicators) doit être adapté aux enjeux du projet et aligné avec les attentes de la communauté.

Rapports d'avancement et d'ajustements

Tout au long du projet, la fréquence des rapports d'avancement et les ajustements nécessaires feront partie intégrante du pilotage. Cela implique des suivis réguliers sur l'état d'avancement, des points d'étape, et la communication transparente des progrès et des écarts éventuels. Les indicateurs permettent d'identifier rapidement toute déviation par rapport au plan initial et de mettre en place des mesures correctives pour assurer que le projet reste sur la bonne voie.

Plan de contrôle de qualité

Un plan de contrôle de qualité sera mis en place pendant toute la durée de la construction et maintenu après l'ouverture de la Maison de la Francophonie. Ce plan comprend des inspections régulières, la vérification du respect des normes techniques et environnementales, et l'évaluation de la conformité aux exigences des cahiers des charges. Il visera à garantir que le bâtiment réponde aux attentes des partenaires, utilisateurs et membres de la communauté pendant toute sa durée de vie.

Les informations, la traçabilité et les mesures issues de ces outils permettront d'assurer la réussite collective et la pérennité du projet de la Maison de la Francophonie à Regina.